

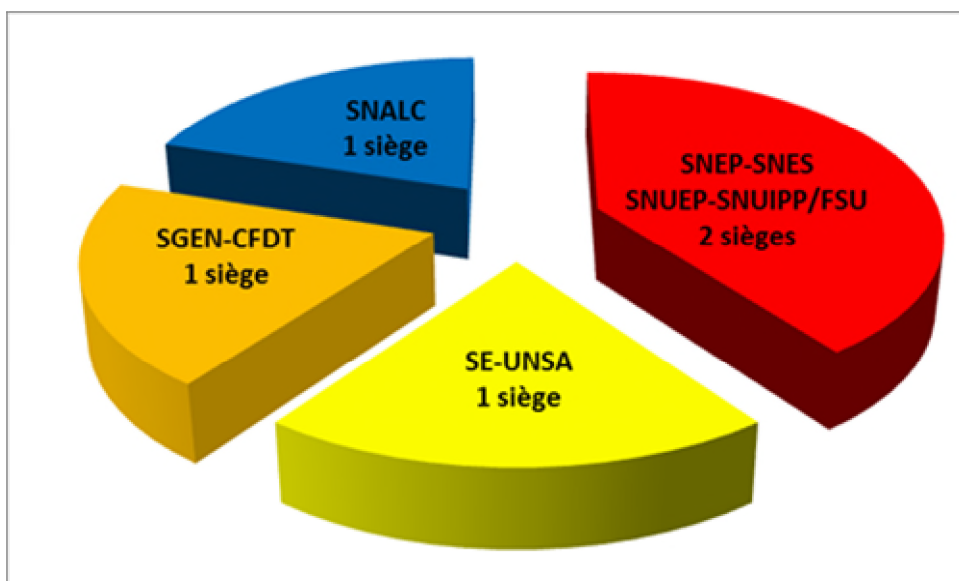
# CONTRACTUELS EXERÇANT DES FONCTIONS DE SURVEILLANCE ET D'ACCOMPAGNEMENT DES ÉLÈVES

ACADÉMIE DE BESANÇON

Candidature présentée par



**FSU** – Fédération Syndicale Unitaire,  
**SNES** – Syndicat National des Enseignement de Second Degré,  
**SNEP** – Syndicat National de l'Éducation Physique de l'enseignement public,  
**SNUEP** – Syndicat National Unitaire de l'Enseignement professionnel,  
**SNUipp** – Syndicat National Unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et Pegg,





## Avec vous, des élu·e·s engagé·e·s pour défendre et revaloriser nos missions

### REVALORISER LES SALAIRES ET ASSURER L'AVENIR

AED comme AESH, notre rémunération n'est pas décente. Notre parcours professionnel est affecté par l'insuffisance voire l'absence de formation. C'est pourquoi les syndicats de la FSU revendiquent :

- l'augmentation de nos salaires ;
- la garantie pour toutes et tous du crédit d'heures de formation et son augmentation pour les AED, de la formation continue pour les AESH ;
- l'arrêt de la précarité liée à des contrats renouvelés tous les ans et à des temps incomplets imposés ;
- la titularisation de tous les AESH sur des emplois statutaires de la Fonction publique.

### AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Pressions managériales, cadre de gestion déshumanisé, AED comme AESH nous sommes trop souvent concernés. Nous ne bénéficions pas d'une formation à l'emploi effective et adaptée.

C'est pourquoi les syndicats de la FSU s'engagent et agissent pour :

- une gestion académique de tous les contractuels (recrutement, nomination...) ;
- un emploi du temps compatible avec la poursuite d'études pour les AED ;
- la mise en œuvre de la formation obligatoire ;
- une meilleure intégration dans la vie collective des écoles et des établissements ;
- le respect des missions.

### RECONNAÎTRE L'INVESTISSEMENT PROFESSIONNEL

AED comme AESH, nous sommes des personnels indispensables à la scolarisation des élèves dans de bonnes conditions dans les écoles et établissements. Notre place doit être confortée.

C'est pourquoi les syndicats de la FSU exigent :

- le respect des droits : horaires, temps de travail, repos, temps de pause...
- l'attribution de l'indemnité REP/REP+ ;
- la reconnaissance du travail invisible des AESH (préparation, synthèses...).

### DANS LA CCP COMME DANS LES CT : ENSEMBLE, POUR AVANCER !

Voter en commission consultative paritaire pour le SNES, le SNUipp, le SNEP et le SNUEP et en comité technique pour la FSU, c'est faire le choix :

- d'élu·e·s travaillant à vos côtés, déterminé·e·s pour améliorer vos conditions de travail, affectation, formation, carrière et rémunération ;
- de syndicats attachés à l'unité et la cohérence du système éducatif, fortement implantés dans les écoles et les établissements, soucieux de défendre l'intérêt de chacun et de faire évoluer le système éducatif dans le respect des missions et statuts des personnels ;
- d'une fédération présente dans toutes les instances nationales comme locales, avec comme mandat la fin de la précarité dans l'Éducation nationale.

Pour la CCP votez :

Pour les CT  
votez :



ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN